

## Observation n°1

Déposé le 25 Mai 2019  
Par Hiltenbrand Christophe

Beau projet. Je soutiens !

---

---

## Observation n°2

Déposé le 28 Mai 2019  
Par DECLERCQ Geoffroy

Monsieur le Commissaire enquêteur,

En tant que propriétaire foncier concerné par le projet de renouvellement de la carrière, je vous informe être totalement favorable à ce projet.

Cette extension de la carrière actuelle n'apportant aucune nuisance est également essentielle à l'activité économique locale.

Croyez, Monsieur le Commissaire enquêteur, en l'expression de mes sincères salutations.

---

---

## Observation n°3

Déposé le 28 Mai 2019

Par anonyme

les études ont elles tenue compte de l'espace de divagation naturel de la rivière?

quel étude sur l'impact sur la propagation des inondations?

cf page 14 de <http://www.km-dev.com/eaufrance/francais/etudes/pdf/etude71.pdf>

l'actuelle/ancienne carrière en bord de rivière est elle protégée correctement par une capture en cas de crue (digue en enrochement, épis..., cela devrait être pris en compte avant d'augmenter la surface de graviere potentiellement capturable

([http://www.cotita.fr/IMG/pdf/09\\_Gravieres\\_du\\_Val\\_d\\_Allier\\_evaluation\\_du\\_risque\\_de\\_capture\\_LECOMTE\\_Justin.pdf](http://www.cotita.fr/IMG/pdf/09_Gravieres_du_Val_d_Allier_evaluation_du_risque_de_capture_LECOMTE_Justin.pdf))

par ailleurs en cas de pollution transportée par les crues, les lacs de gravières sont une source de pollution de la nappe.

---

---

## Observation n°4

Ch OUDIN

Bonjour M. le Commissaire Enquêteur,

Je suis géologue de formation, et retraité depuis 2 ans.

Auparavant, j'ai travaillé pour la société Holcim – Eqiom comme responsable foncier de la Branche Granulats pendant plus de 20 ans.

A ce titre, j'ai participé à l'élaboration de la stratégie du groupe en matière de développement de l'activité carrière, ainsi qu'à l'élaboration de nombreux dossiers de carrière, dont celui de Chevenon objet de l'enquête publique actuelle.

Aujourd'hui je m'adresse à vous, à titre personnel, pour soutenir ce projet qui me tient à cœur car c'est un projet ambitieux, très abouti sur le plan industriel, particulièrement respectueux de l'environnement naturel et humain, compris et soutenu par plusieurs Préfets, et qui a déjà fait l'objet de la part de la société Eqiom de très lourds investissements, notamment logistiques, et dont la rentabilité ne pourra se faire que sur le long terme.

Tout d'abord, casquette de géologue oblige, quelques mots du gisement de Chevenon :

Le gisement alluvionnaire de Chevenon, en rive gauche de la Loire, est un gisement tout à fait remarquable par la qualité de ses matériaux.

Composé à environ de 70 % de sables, il s'agit d'un matériau 100 % siliceux, propre, d'une grande homogénéité sur le plan de ses caractéristiques physico-chimiques.

Les matériaux produits possèdent des caractéristiques intrinsèques remarquables, notamment en termes de dureté (LOS) et d'absorption d'eau, qui confèrent à ce matériau une aptitude à leur utilisation pour tous les bétons prêts à l'emploi, notamment les bétons hautes performances.

Seules quatre carrières alluvionnaires de ce type subsistent aujourd'hui dans le département de la Nièvre. Par ailleurs, ce département ne dispose actuellement pas de gisements (calcaire ou éruptif) de qualité suffisante pour répondre aux exigences du béton prêt à l'emploi de haute performance.

Il s'agit donc d'un matériau indispensable aux activités de génie civil actuelles et à venir de ce département.

Mais, au-delà de son intérêt local, ces qualités remarquables donnent à ce matériau et ce gisement une dimension nationale, voire internationale.

### **Localement :**

L'activité d'extraction de matériaux sur le secteur de Saint Eloi – Chevenon existe depuis plus de quarante et l'extraction en rive gauche de la Loire sur la commune de Chevenon depuis près de trente ans.

L'objectif de ce renouvellement-extension de carrière est donc d'abord de faire perdurer cette activité, et d'approvisionner le marché de la Nièvre pour 30 ans supplémentaires.

Géographiquement Chevenon est particulièrement bien situé, dans le bassin de Nevers qui représente près de 50% de la population de la Nièvre, épargnant ainsi des transports excessifs.

Pérenniser l'approvisionnement en matériaux relève de l'intérêt général, mais c'est aussi pérenniser l'activité et l'emploi local direct (extraction, traitement, sables industriels) et indirect (transport, expédition train, entretien...) de manière non délocalisable pour 30 années supplémentaires, ce qui est aujourd'hui un atout non négligeable dans un département touché par plus de 7,5 % de chômage.

Cette nouvelle demande porte sur une extension de la superficie de la carrière pour en assurer la pérennité sur 30 ans et sur un rythme de production plus soutenu pour répondre, à une demande complémentaire pour le Grand Paris.

Pour le reste, - le contexte naturel, géologique et hydraulique, la situation géographique, l'environnement humain, les méthodes et modes de production et de traitement, les modalités et le volume d'approvisionnement local -, rien ne diffère dans ce projet de l'exploitation antérieure et actuelle.

En conséquence, tous les impacts sont connus, de l'exploitant, de l'administration, des riverains, avec plus de vingt ans de retour d'expérience.

Pendant toute cette durée d'exploitation, la carrière proprement dite ou son traitement des matériaux, criblage ou élaboration des sables industriels, n'ont fait l'objet d'aucune plainte pour nuisances (bruit, poussières, trafic, aspect visuel ou paysager) de la part des riverains, ni de constatations d'infractions de la part de notre administration de tutelle quant aux impacts sur l'environnement. Notamment l'eau de la nappe, suivie depuis de longues années, a toujours montré une qualité bonne à très bonne.

L'impact principal portera donc sur l'extension en superficie et la consommation d'espace agricole. Cet impact doit être relativisé : il s'agit de terres de qualité agricole très moyenne, dont la production dépend essentiellement d'une irrigation importante. Les exploitants et propriétaires actuels ont bien sûr pleine connaissance du projet et, directement concernés, l'ont accepté, car il ne s'agit pas d'un arrêt brutal et sans contrepartie de leur activité.

### **Stratégie d'entreprise et raison d'être du projet Chevenon – Saint Eloi : la dimension nationale**

La stratégie d'entreprise a été élaborée :

1. Pour répondre aux préconisations de l'Administration et aux pressions sociétales en faveur :
  - De la réduction des exploitations alluvionnaires (environnement souvent sensible et forte consommation d'espace) par une substitution avec des matériaux de roche massive
  - De la réduction du trafic routier au profit de transports alternatifs, le fer ou la voie d'eau, plus sécuritaires et moins énergivores.
2. Et répondre aux besoins croissants de la région Ile de France, notamment dus aux importants travaux du Grand Paris, pour lesquels le Préfet de Paris a sollicité les régions limitrophes pour son approvisionnement en matériaux

Pour ce faire, Holcim - Egiom a mis en place le schéma suivant :

- Une carrière de roche massive calcaire a été autorisée en 2009 à Bayel dans le département de l'Aube, avec un objectif de production de 1 Mt par an.  
Cette carrière est en production effective depuis 2015 et permet la réduction de production d'un tonnage équivalent de produits alluvionnaires (réduction de production sur certaines carrières, fermeture d'autres, sur les vallées de l'Oise et de la Seine), soit à terme, un million de tonnes alluvionnaires « économisées » par an.
- Création d'un embranchement ferré directement relié à la carrière, sans transport routier, permettant l'évacuation des matériaux produits vers les centres de consommation.
- Création d'une plateforme multimodale sur une ancienne friche industrielle (parc à charbon de la centrale thermique EDF de Montereau) permettant la réception des trains, la recomposition des matériaux et leur expédition vers le client final (centrales à béton) par la voie d'eau.

La carrière de Chevenon dans ce dispositif :

Si les matériaux de la carrière de Bayel répondent aux exigences de qualité pour la partie gravillon, les sables obtenus à partir de cette production ne présentent malheureusement pas les qualités suffisantes pour être utilisés purs dans les bétons de qualité.

Pour les rendre utilisables, il est nécessaire de les « recomposer » avec des matériaux alluvionnaires présentant des qualités physico-chimiques adaptées.

Après de multiples essais, à partir des sables de différentes carrières existantes, il s'est avéré que les sables du gisement de Chevenon répondaient parfaitement à ces critères, beaucoup mieux que les gisements de la vallée de Seine, de l'Aisne ou de l'Oise. La géologie ne connaît pas les frontières administratives !

Quatre autres atouts importants et cohérents avec la stratégie globale d'entreprise ont en outre conforté le choix de Chevenon :

- Le site de Saint Eloi, où sont traités les matériaux de Chevenon, offrait potentiellement la possibilité d'utilisation d'un embranchement ferré appartenant à l'Etat. En 2015, Madame la Préfète de la Nièvre, informée de cette stratégie, a permis les conditions de cette utilisation. L'acheminement des sables de recomposition vers la plateforme de Montereau est donc maintenant entièrement effectué par train.
- Le gisement de Chevenon est un gisement « épais », avec une puissance variant de 8 à 12 m : il est donc beaucoup moins consommateur d'espace que les gisements de la vallée de Seine dont la puissance est 3 à 4 fois moindre (2,5 à 4 m seulement)
- Le gisement de Chevenon possédant un excédent de sables (70%), leur utilisation partielle pour la recomposition peut se faire sans compromettre l'équilibre sable – gravillon pour la production et l'utilisation locale.
- Les réserves importantes de ce gisement permettent d'assurer la stabilité des formules bétons pour la durée de vie des deux carrières Bayel et Chevenon, pour 30 ans.

Ainsi, sans cette recomposition partielle des sables calcaires, ceux-ci ne seraient pas utilisables, et la substitution souhaitée par tous, mise en place par Eqiom serait vaine.

Ce schéma prend également tout son sens en répondant aux préconisations de l'administration et aux souhaits sociétaux en termes de sécurité, de respect de l'environnement, d'économie d'espace, de réduction du trafic routier (1 Mt de moins par an, 37 000 trajets camions économisés, ou près de 15 millions de Kms !), d'économie d'énergie, de réduction d'émissions de gaz à effet de serre, et de substitution, celle-ci allant bien au-delà de tous les calculs mathématiques théoriques évoqués par les schémas de carrière.

Enfin, cette réponse en solidarité avec les régions voisines, n'obère pas l'approvisionnement local qui reste assuré pour les 30 années à venir.

### **Les sables industriels : la dimension internationale**

Plus anecdotique, certes, en termes de volume, une faible partie des sables de Chevenon, 10 % de la production totale, 50 000 t environ, est traitée dans l'usine de production des sables industriels, également installée à Saint Eloi, sur le même site que l'installation de traitement générale.

Cette utilisation est là aussi le reflet des caractéristiques exceptionnelles de ce gisement, qui y est traité pour produire des sables très « techniques » : sols sportifs, sables de freinage, sable de filtration... Ces derniers notamment apportent la touche « internationale » de cette production puisqu'ils ont déjà été expédiés vers des destinations lointaines.

Je vous remercie, Monsieur le Commissaire Enquêteur, de l'attention que vous voudrez bien porter à ces commentaires sur ce projet que je considère d'intérêt général, tant sur le plan local que sur sa dimension nationale.

Je vous prie d'agréer, M. le Commissaire, l'expression de mes meilleures salutations.

## Observation n°5

Déposé le 07 Juin 2019  
Par BONNAVENT Yoann

Bonjour

Un projet d'extension peut être bénéfique pour le développement de l'entreprise.

Nous travaillons beaucoup avec eqiom puisque nous distribuons leur sable dans la filtration de l'eau.

Nous soutenons donc le projet.

---

---

## Observation n°6

Déposé le 07 Juin 2019

Par anonyme

Par la présente, nous souhaitons apporter notre soutien et un avis positif à la demande de renouvellement de l'autorisation d'exploiter une carrière de matériaux alluvionnaires, déposée par la société EQIOM GRANULATS, sur le territoire de la commune de Chevenon.

Effectivement leur production, fait partie des matières premières de notre métier, le gravier (lavé, roulé, calibré) que nous utilisons pour le massif filtrant de nos forages.

---

---

## Observation n°7

Déposé le 07 Juin 2019

Par Eric GARROUSTET

bonjour

notre société , spécialisé en forage d'eau pour l'irrigation , l'eau potable et la géothermie emploie régulièrement les graviers exploités par EQIOM pour constituer le massif filtrant dans nos forages .

il est donc important de conserver cette filière afin d'assurer la pérennité des forages que nous réalisons et d'avoir accès à l'ensemble des granulométries que propose EQIOM dans la fournitures de sables siliceux .

---

---

## Observation n°8

Déposé le 07 Juin 2019

Par anonyme

Les matériaux alluvionnaires en provenance de Chevenon sont de bonne qualité. Ces matériaux permettent aux habitants, les entreprises locales et non-locales de construire en toute confiance et fierté des ouvrages et même dans d'autres activités ou applications qui nécessitent ce type d'alluvionnaire.

---

---

## Observation n°9

Déposé le 07 Juin 2019

Par BOCHET Christian

En tant que gérant de la SCI DES COLONS, propriétaires du domaine des COLONS sis sur la commune de CHEVENON, je me déclare favorable au renouvellement de l'autorisation d'exploiter une carrière de matériaux alluvionnaires déposée par la Société EQUIOM GRANULATS sur ladite commune.

---

---

## Observation n°10

Déposé le 10 Juin 2019  
Par Xavier Barth

Bonjour,

Je tiens à préciser que grâce à leur caractéristiques techniques, les matériaux de cette gravière entre dans la composition élaborée des bétons à destination du Grand Paris, notamment dans les fondations profondes (parfois à plus de 70 mètres sous terre) avec des résistances mécaniques et chimiques exceptionnelles.

Nous utilisons ces matériaux avec parcimonie dans un mélange de matériaux calcaire de l'Aube et de sablon francilien afin d'économiser le plus possible cette ressource alluvionnaire.

Les sables voyagent par train jusqu'en région parisienne où ils sont mélangés avec les autres ressources avant de repartir par barge sur la Seine et la Marne pour alimenter les Unités de Production de bétons.

Nos besoins sont durables et significatifs. Nous abordons tous nos chantiers avec le soucis d'économiser nos ressources, de réduire le nombre de camions, en toute sécurité pour nos équipes, nos partenaires et nos clients.

Cordialement,  
Xavier Barth

---

---

## Observation n°11

Déposé le 10 Juin 2019

Par RENARD Valérie

Cette carrière contribue à l'économie de la commune, elle apporte des emplois, participe au chiffre d'affaire des transporteurs, fait également travailler les sous-traitants concernant la maintenance et l'entretien du site.

Ce sont des produits de qualité, de ce fait, la clientèle est variée, et diversifiée, elle concerne les particuliers comme les industriels, la SNCF, etc...

De plus, elle répond aux critères de la protection environnementale.

---

---